

ELECTION Le 23 mars 2006*

Les élections professionnelles sur le site de Vertolaye auront lieu le 23 mars 2006.

Aujourd'hui la fusion se poursuit à un rythme très soutenu, cependant l'ensemble des statuts des deux entreprises n'ont pas tous été revus et pendant l'année 2006 s'ouvriront les renégociations :

- Du statut du personnel (cp, congés spéciaux....)
- La prévoyance et soins de santé
- Des retraites complémentaires
- De l'insertion des handicapés
- De l'évolution professionnelle
- De la formation.....

Il est important aujourd'hui de voter afin de montrer votre détermination et votre confiance envers les institutions que sont le comité d'établissement et les délégués du personnel.

Concernant plus spécifiquement le comité d'établissement, nos propositions développées il y a deux ans sont toujours d'actualité et notamment :

- **Meilleure prise en compte de l'information** par un compte rendu succinct, objectif et rapide qui devrait paraître le lendemain de chaque CE. (par papier et/ou mail)
- **Renforcement et défense du budget social**, qui au fil du temps s'amenuise- baisse important du budget restaurant-(Vertolaye peut revendiquer autant que les autres établissements en terme de budget social et la parité de budget entre les sites devrait être la règle).
- **Développement et cofinancement des activités culturelles** (favoriser les expos dans l'entreprise, participer à des cofinancements de spectacles ou d'activités culturelles avec des associations comme l'Université populaire de la Dore ou le Bief-Ambert-) et s'adapter aux particularités locales et participer ainsi à la dynamisation la vallée de la Dore.
- **Mise en place de chèque vacance-loisir-culture** qui permettrait à chacun de pouvoir financer ses activités ludiques ou sportives si elles n'existent pas au sein du CE (on a pas forcément envie de partir au ski avec son chef). Par ailleurs ce système pourrait faciliter l'accès à la consommation culturelle et élargirait le choix des activités qui aujourd'hui se limite au panel proposé par le CE et ainsi favorise toujours les mêmes personnes. C'est ainsi qu'à Romainville (production) le chèque vacances donné par le CE (géré par FO) va de 150 € pour tous à 900 € en fonction du quotient familial.

Enfin, l'élection au niveau du CE de Vertolaye permet **la participation à de nombreuses instances centrales** (CCE, CCFP, comité groupe, commission économique....) et permet le pluralisme dans ces instances et la retransmission des infos délivrées dans ces réunions. FO Verto n'est pas représenté dans ces instances et donc ne peut pas diffuser de compte rendus sur le site.

Au travers de ces quelques lignes on peut entrevoir l'importance des institutions représentatives du personnel et une participation massive aux élections renforce les capacités de négociation des syndicats.

Vertolaye le 17 mars 2007.

NB: Les tracts, accords et infos diverses relatives à l'établissement de Vertolaye sont également disponibles sur le site internet du syndicat à l'adresse: <http://foaventis.free.fr>

* De 9 h à 15 h à la salle de conférence le 23 mars et le 22 de 21h30 à 23h30 pour la nuit.